

Stela Automix

SDI Limited

Version Num: 5.1

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: **25/08/2023** Date d'impression: **17/11/2023** L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Stela Automix
Nom Chimique	Sans Objet
Synonymes	Pas Disponible
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Utilisé selon les instructions du fabricant.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	SDI Limited	SDI (North America) Inc.	SDI HOLDINGS PTY LTD DO	
Adresse	3-15 Brunsdon Street Bayswater VIC 3153 Australia	C 3153 1279 Hamilton Parkway Itasca IL 60143 United States Rua Dr. Reinaldo Schmithausen 31 Cordeiros Itajaí – SC – CEP 88310 Brazil		
Téléphone	+61 3 8727 7111	+1 630 361 9200	+55 11 3092 7100	
Fax	+61 3 8727 7222	Pas Disponible	Pas Disponible	
Site Internet	www.sdi.com.au	www.sdi.com.au	http://www.sdi.com.au/	
Courriel	info@sdi.com.au	USA.Canada@sdi.com.au	Brasil@sdi.com.au	

Nom commercial de l'entreprise	SDI Germany GmbH
Adresse	Hansestrasse 85 Cologne D-51149 Germany
Téléphone	+49 0 2203 9255 0
Fax	+49 0 2203 9255 200
Site Internet	www.sdi.com.au
Courriel	germany@sdi.com.au

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	SDI Limited	CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE (24/7)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	131126 Poisons Information Centre	+33 4 26 69 99 66
Autres numéros de téléphone d'urgence	+61 3 8727 7111	+61 3 9573 3188

Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires)
Légende:	1. Classé par fournisseur; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Page 2 de 14
Stela Automix

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Attention

Déclaration(s) sur les risques

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P271	Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation
	locale.

2.3. Autres dangers

L'ingestion peut provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Effet cancérogène suspecté, preuves insuffisantes.e*.

Possibles sensibilisateurs respiratoires*.

Les vapeurs causent des vertiges et des somnolences*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1. Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométrique particules
1. 72869-86-4 2.276-957-5 3.616-087-00-9 4.01-2119381661-37- XXXX 01-0000015956-58- XXXX 01-2120751202-68-XXXX	10-25	bisméthacrylate de 7.7.9(ou 7.9.9)-triméthyl-4.13-dioxo- 3.14-dioxa- 5.12-diazahexadécane- 1.16-diyle	Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H317, H319, H411 ^[2]	Pas Disponible	Pas Disponible

Version Num: 5.1 Page 3 de 14 Date d'émission: 25/08/2023 Date d'impression: 17/11/2023

Stela Automix

1. Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométrique particules
1. 1830-78-0 2.217-388-4 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	5-15	bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H315, H319, H335 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
1. 112945-52-5 2.271-893-4 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	1-10	Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Sans Objet	Pas Disponible	Pas Disponible
1. 13760-80-0 2.237-354-2 3.Pas Disponible 4.01-2120754122-65-XXXX	3-7	trifluorure-d'ytterbium *	Toxicité aiguë (par voie orale), toxicité aiguë (par voie cutanée) et toxicité aiguë (par inhalation), catégorie de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H302+H312+H332, H315, H319, H335 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
1. 85590-00-7 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	1-5	10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4; H315, H317, H319, H335, H413 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
Légende: 1. Classé par fournisseur; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * E IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			r de C & L; * EU		

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux: Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. S'assurer d une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	 En cas d'inhalation de vapeurs, d aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré. Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	 Si avalé, NE PAS faire vomir. Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. Suivre le patient avec attention. Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente. Donner de l eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber. Rechercher un avis médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- ► Mousse.
- ► Poudre chimique sèche.
- ► BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Version Num: 5.1 Page 4 de 14 Date d'émission: 25/08/2023 Date d'impression: 17/11/2023

Stela Automix

Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore Incompatibilité au feu de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie

- ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
 - Peut être violemment réactif. Peut exploser.
 - ▶ Mettez un vêtement qui protège tout votre corps
 - Portez un appareil respiratoire.
 - Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
 - Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.
 - Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.
 - ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.
 - NE PAS approcher des containers suspectés être chaud
 - ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.
 - ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
 - L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage.

► Combustible.

- Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.
- Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.
- Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).
- Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs.

Risque D'Incendie/Explosion

Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2)

oxydes d'azote (NOx)

dioxyde de silicone (SiO2).

oxydes de métal

d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.

Peut émettre une fumée âcre

Peut émettre des fumées toxiques.

Peut émettre des fumées corrosives.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	 Nettoyer les éclaboussures immédiatement. Eviter les contacts avec les yeux et la peau. Porter des gants imperméables et des lunettes de sécurité. Utiliser une truelle / un racloir. Disposer le produit éclaboussé dans des containers propres, secs et fermés. Laver la zone avec de l'eau.
Eclaboussures Majeures	 Evacuez le personnel. Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection. Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les egouts et canalisations et les cours d'eau. Si cela n'entraîne pas de danger, stoppez la fuite. Contenez avec de la vermiculite, du sable ou de la terre. Ramassez le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour le recyclage. Neutralisez/désinfectez le résidus. Ramassez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets. Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux. Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser. Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence. NE PAS toucher le produit éclaboussé

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.

- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.

NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. Eviter un contact avec un matériel incompatible.

Manipulation Sure

- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer,
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.
- ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.

Page **5** de **14** Version Num: 5.1 Date d'émission: 25/08/2023 Date d'impression: 17/11/2023

Stela Automix

	 Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	 La polymérisation peut se produire lentement à température ambiante. Le stockage requiert la stabilisation de l'inhibiteur et la surveillance de la quantité en oxygène dissout. Se reporter aux niveaux recommandés par le fabricant. Ne pas trop remplir les containers, il est nécessaire de laisser un espace au-dessus du produit. Un barbotage ou un étouffement avec un gaz sans azote ou sans oxygène peut désactiver le stabilisateur. Conserver en-dessous de 38 deg. C. Stockez-le dans son récipient d'origine. Maintenez les récipients bien scellés. Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	Une exposition à la lumière, aux initiateurs de radicaux libres, au fer, à la rouille et aux bases fortes, et un stockage au-delà de la date de péremption, peut initier une polymérisation. Eviter une réaction avce l'eau, les alcools, les bases fortes, les alcalis, les composés métalliques et les solutions de détergents. Les réactions avec l'eau peuvent générer un volume important de mousse, de dioxyde de carbone (CO2) et de chaleur. La production du mousse dans une espace confiné peut engendrer des pressions. Les isocyanates attaqueront et fragiliseront certains plastiques et colles. Eviter les acides forts et les bases fortes. Stable dans des conditions de stockage contrôlées à condition que le matériel contienne le stabilisateur / l'inhibiteur de polymérisation correspondant. Les stockages en gros peuvent requérir des conditions de stockage spéciales. ATTENTION: La décomposition progressive de conteneurs résistants et scellés peut amener une pression supplémentaire et en conséquence, une explosion. À des températures au-dessus de 32 deg. La polymérisation rapide et violente est envisageable.
Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 1272/2008	Pas Disponible
Quantité seuil (tonnes) de substances dangereuses visées à l'article 3, paragraphe 10, pour l'application	Pas Disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa- 5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	cutanée 1.3 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.3 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 0.7 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.6 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 0.3 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.01 mg/L (L'eau (douce)) 0.1 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.001 mg/L (Eau (Marine)) 0.851 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.46 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.167 mg/kg soil dw (sol) 1 mg/L (STP)
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	cutanée 4.17 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 7.35 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 2.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 4.35 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 2.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	Pas Disponible

^{*} Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques	Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Poussières totales (locaux à pollution spécifique)	4 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Cette concentration est réglementaire en application de l'article R. 4222-10 du Code du travail, elle s'applique à l'intérieur des locaux à pollution spécifique.
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	trifluorure- d'ytterbium	Inorganic Fluorides	2.5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Skin
Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques	trifluorure- d'ytterbium	Fluorures inorganiques	2.5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant TEEL-1 TEEL-2 TEEL-3	
--------------------------------	--

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

Page 6 de 14	
Stela Automix	

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa- 5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	120 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	18 mg/m3	100 mg/m3	630 mg/m3
trifluorure-d'ytterbium	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa- 5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	Pas Disponible	Pas Disponible
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	Pas Disponible	Pas Disponible
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Pas Disponible	Pas Disponible
trifluorure-d'ytterbium	Pas Disponible	Pas Disponible
10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

	Limite de bande d'exposition professionnelle
E	≤ 0.1 ppm
E	≤ 0.1 ppm
Е	≤ 0.1 ppm
	E

Notes:

bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

8.2. Contrôles de l'exposition

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.

Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.

Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vélocités "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

Type de Contanimant :	Vitesse de l'air :
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)
Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce
2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : des contaminateurs à forte toxicité
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, usage intensif
4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Page 7 de 14 Stela Automix

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle









- Lunettes de sécurité avec protections latérales
- ▶ Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]
- Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59].

Protection de la peau

Protection des yeux/du

visage

Voir protection Main ci-dessous

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau. Ne pas utiliser de gants en caoutchouc naturel

Protection des mains / pieds

Produits sans solvants ajoutés : porter des gants en nitrile

Produits en combinaison avec des solvants : porter des gants épais (>0.5 mm) en nitrile

Remplacez les gants immédiatement en cas de fissure ou en cas de changement d'aspect (dimensión, couleur, flexibilité, etc)

Remarque: Le caoutchouc naturel, le néoprène, le PCV peuvent être affectés par les isocyanates.

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Autres protections

- Tenue complète.Tablier en P.V.C.
- r labilet en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS P2	-	A-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	A-AUS P2	-
100 x ES	-	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^

^{^ -} Intégral

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	Colle à écoulement libre	Densité relative (l'eau = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Sans Objet	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	Non miscible	pH en solution (1%)	Sans Objet

Date d'émission: 25/08/2023 Date d'impression: 17/11/2023

Page 8 de 14 Stela Automix

Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	 Stable dans des conditions de stockage contrôlées à condition que le matériel contienne le stabilisateur / l'inhibiteur de polymérisation correspondant. Les stockages en gros peuvent requérir des conditions de stockage spéciales. ATTENTION: La décomposition progressive de conteneurs résistants et scellés peut amener une pression supplémentaire et en conséquence, une explosion. À des températures au-dessus de 32 deg. La polymérisation rapide et violente est envisageable. Présence de matériaux incompatibles. Le produit est considéré stable. Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur le	es classes de danger	telles que définies dans	le règlement (CF)	no 1272/2008

Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.

L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.

Aucun cas de maladie respiratoire chez les êtres humains n'a été répertorié par suite d'une exposition à des acrylates multifonctions.

Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées. Inhalé

Une exposition aux vapeurs de certains sels rares de terre peut provoquer une sensibilité à la chaleur, des démangeaisons, et une augmentation de la sensibilité au goût et aux odeurs. Les autres effets incluent des voies respiratoires et des poumons enflammés, un emphysème, un rétrécissement local des voies respiratoires et des changements dans les cellules. Un excès de circulation sanguine apparaît rarement après un certain délai. Un cancer des poumons peut également apparaître.

Les effets aigus de l'inhalation de fortes vapeurs incluent une irritation du nez et de la poitrine avec une toux, des éternuements, un mal de tête et même une nausée.

Ingestion Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.

> Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.

Toutes les résines acryliques multifonctions (MFA) produisent des désordres de la peau et une sensibilisation de la peau et une inflammation. Les vapeurs générées par le chauffage des copeaux peuvent conduire à des concentrations suffisantes pour produire une inflammation. Du au fait que l'exposition aux aérosols industriels de MFA inclut une exposition aux systèmes de résine, aux photo-initiateurs, aux solvants, aux agents de transfert d'hydrogène, aux stabilisants, aux fillers et aux inhibiteurs de polymérisation, un empoisonnement peut apparaître en raison d'une vaste plage d'actions chimiques

Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

Yeux Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes

Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps

Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.

Chronique

Contact avec la peau

L'ytterbium est une métal terrestre rare - type lourd (famille des yttrium). Il n'y a pas de cas d'empoisonnement d'ouvriers, bien que le métal puisse causer des anomalies dans les rayons X de poitrine, dues à sa forte densité. Il peut causer des lésions dans les poumons, une anémie et un changement de la distribution des cellules sanguines, dus à l'inhalation de ses poussières.

Les silicates solubles ne présentent par de potentiel de sensibilisation. Des tests sur des bactéries et des expériences sur des animaux n'ont pas trouvé d'indice prouvant qu'ils provoqueraient des mutations ou des anomalies congénitales.

Les personnes avec un historique d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires ou qui sont connus comme étant sensibilisées ne devraient pas être engagées dans des travaux impliquant la manipulation d'isocyanates. [CCTRADE-Bayer, APMF]

Une sensibilisation peut aboutir à de sévères réponses à de très faibles niveaux d'exposition, i.e. hypersensibilité. Les personnes sensibilisées ne devraient pas être autorisées à travailler dans des situations ou une exposition peut survenir.

	TOXICITÉ	IRRITATION
Stela Automix	Pas Disponible	Pas Disponible

Page 9 de 14

Date d'émission: 25/08/2023 Date d'impression: 17/11/2023

Stela Automix

bisméthacrylate de 7,7,9(ou	TOXICITÉ	IRRITATION
7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa-	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
is(2-méthylprop-2-énoate) de	TOXICITÉ	IRRITATION
2-hydroxypropane-1,3-diyle	Pas Disponible	Pas Disponible
Silice amorphe, fumée, sans	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; 0.45 mg/L4h ^[2]	Pas Disponible
cristaux	Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg ^[2]	
	TOXICITÉ	IRRITATION
trifluorure-d'ytterbium	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
10-methacryloyloxydecyl	TOXICITÉ	IRRITATION
dihydrogen phosphate	Pas Disponible	Pas Disponible
Légende:	·	rés de Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabr

BIS(2-MÉTHYLPROP-2-ÉNOATE) DE 2-HYDROXYPROPANE-1,3-DIYLE Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.

Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.

TRIFLUORURE-D'YTTERBIUM

Des empoisonnements au lanthanaïde provoque des selles immédiates, des pertes de cohérence, des incoordinations, des respirations difficiles, et des périodes d'inactivité. Des arrêts du cœur et respiratoires peuvent s'ensuivrent entraînant le décès

BISMÉTHACRYLATE DE 7.7.9(OU 7.9.9)-TRIMÉTHYL-4.13-DIOXO-3.14-DIOXA-5,12-DIAZAHEXADÉCANE-1,16-DIYLE & 10-METHACRYLOYLOXYDECYL DIHYDROGEN PHOSPHATE Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.

BISMÉTHACRYLATE DE 7,7,9(OU 7,9,9)-TRIMÉTHYL-4.13-DIOXO-3.14-DIOXA-5.12-DIAZAHEXADÉCANE-1.16-DIYLE & BIS(2-MÉTHYLPROP-2-ÉNOATE) DE 2-HYDROXYPROPANE-1.3-DIYLE & TRIFLUORURE-**D'YTTERBIUM &** 10-METHACRYLOYLOXYDECYL **DIHYDROGEN PHOSPHATE**

Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

TRIFLUORURE-D'YTTERBIUM 10-METHACRYLOYLOXYDECYL DIHYDROGEN PHOSPHATE

Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.

toxicité aiguë	×	Cancérogénicité	×
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	×
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	•
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	×

Légende:

🗶 – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

Données nécessaires à la classification disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

11.2.2. Autres informations

Voir La Section 11.1

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Stela Automix	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source

Page 10 de 14
Stela Automix

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
bisméthacrylate de 7,7,9(ou	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>0.68mg/l	2
7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa-	EC50	48h	crustacés	>1.2mg/l	2
5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	LC50	96h	Poisson	10.1mg/l	Pas Disponibl
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.21mg/l	2
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
is(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponibl
Silice amorphe, fumée, sans	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	sourc
cristaux	NOEC(ECx)	24h	crustacés	>=10000mg/	1 1
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	sourc
trifluorure-d'ytterbium	EC50	48h	crustacés	>0.52mg/	1 2
	NOEC(ECx)	48h	crustacés	0.52mg/l	2
10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

bioconcentration

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	BAS	BAS

Donnees d'evaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Donnees de bioconcentration 7. METI (Japon) - Donnees de

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	BAS (LogKOW = 1.1616)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	BAS (KOC = 10)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	×	×	×
vPvB	×	×	×
Critères PBT remplies?			non
vPvB			non

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage

- Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides.
- ► Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. Autrement:

Suite...

Version Num: **5.1** Page **11** de **14** Date

Stela Automix

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

	 Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin aucui

Transport terrestre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

4.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Sans Objet	Sans Objet				
4.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet					
I.3. Classe(s) de danger	classe	Sans Objet				
pour le transport	Danger subsidiaire	Sans Objet				
4.4. Groupe d'emballage	Sans Objet					
4.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet					
	Identification du risque	(Kemler)	Sans Objet			
	Code de classification		Sans Objet			
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Etiquette de danger		Sans Objet			
	Dispositions particulière	es	Sans Objet			
	quantité limitée		Sans Objet			
	Code tunnel de restricti		Sans Objet			

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet				
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet				
	Classe ICAO/IATA Sans Objet				
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	ICAO / IATA Danger subsidiaire	Sans Objet			
F 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Code ERG	Sans Objet			
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet				
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet				
	Dispositions particulières		Sans Objet		
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement		Sans Objet		
14.6. Précautions	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement		Sans Objet		
particulières à prendre	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers		Sans Objet		
par l'utilisateur	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		Sans Objet		
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison		Sans Objet		
	Quantité Limitée Quantité maxima	ale Passager et Cargo / Paquet	Sans Objet		

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG IMDG Danger subsidiaire	Sans Objet Sans Objet	
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet		
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans Objet		

Version Num: 5.1 Page 12 de 14

Stela Automix

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

14.6. Précautions
particulières à prendre
par l'utilisateur

N° EMS
Dispositions par

N° EMS	Sans Objet	
Dispositions particulières	Sans Objet	
Quantités limitées	Sans Objet	

Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	Sans Objet		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	Sans Objet		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans Objet Sans Objet			
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet			
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet			
	Code de classification	Sans Objet		
14.6. Précautions	Dispositions particulières	Sans Objet		
particulières à prendre par l'utilisateur	Quantités Limitées	Sans Objet		
	Équipement requis	Sans Objet		
	Feu cônes nombre	Sans Objet		

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa- 5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	Pas Disponible
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	Pas Disponible
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Pas Disponible
trifluorure-d'ytterbium	Pas Disponible
10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate	Pas Disponible

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire	
bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo- 3,14-dioxa- 5,12-diazahexadécane- 1,16-diyle	Pas Disponible	
bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle	Pas Disponible	
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Pas Disponible	
trifluorure-d'ytterbium	Pas Disponible	
10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate	Pas Disponible	

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

Liste européenne des substances chimiques notifiées - ELINCS - 6ème publication - COM (2003) 642 du 29.10.2003

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Version Num: 5.1 Page 13 de 14

Stela Automix

Date d'émission: **25/08/2023**Date d'impression: **17/11/2023**

bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Silice amorphe, fumée, sans cristaux Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques

trifluorure-d'ytterbium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classifiés par les monographies de CIRC - N'est pas classé comme produit cancérogéne

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) en France - Substances chimiques

10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

Informations Selon 2012/18 / UE (SEVESO III):

Seveso Catégorie Pas Disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut	
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Non (bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle; trifluorure-d'ytterbium; 10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Canada - DSL	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle; bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle; trifluorure-d'ytterbium; 10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Canada - NDSL	Non (Silice amorphe, fumée, sans cristaux; 10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Chine - IECSC	Non (10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Japon - ENCS	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle; 10-methacryloyloxydecyl dihydrophosphate)	
Corée - KECI	Non (10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Non (10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Philippines - PICCS	Non (bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle; trifluorure-d'ytterbium; 10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
ÉU.A TSCA	Non (10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Taiwan - TCSI	Non (10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Mexique - INSQ	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle; bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle; trifluorure-d'ytterbium; 10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Vietnam - NCI	Non (trifluorure-d'ytterbium)	
Russie - FBEPH	Non (bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle; bis(2-méthylprop-2-énoate) de 2-hydroxypropane-1,3-diyle; 10-methacryloyloxydecyl dihydrogen phosphate)	
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.	

SECTION 16 Autres informations

date de révision	25/08/2023
date initiale	05/07/2022

Codes pleine de risques de texte et de danger

H302+H312+H332	Nocif en cas d'ingestion, par contact avec la peau ou par inhalation	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.	

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
4.1	01/08/2023	Informations toxicologiques - Santé chronique, Identification des dangers - Classification, Mesures de lutte contre l'incendie - Pompier (incendie / risque d'explosion), Premiers secours - les premiers secours (ingestion), Composition/informations sur les

Version Num: 5.1 Page **14** de **14** Date d'émission: 25/08/2023 Date d'impression: 17/11/2023

Stela Automix

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
		composants - Ingrédients, Manipulation et stockage - stockage (incompatibilité de stockage), Manipulation et stockage - stockage (exigence de stockage)
5.1	25/08/2023	prénom

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d une révision indépendante par SDI Limited à l aide de références littéraires.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- ▶ PC TWA: Concentration admissible Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC STEL: Concentration admissible Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire,
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- ► OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- BEI: Indice d'exposition biologique
- DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (EC) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Procédure de classification	
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H315	Méthode de calcul	
Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H317	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H319	Méthode de calcul	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), H335	Méthode de calcul	

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'aprés leur utilisation.

Other information:

Prepared by: SDI Limited

3-15 Brunsdon Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia Date of preparation/revision: 23rd September 2015 Department issuing SDS: Research and Development

Contact: Technical Director